La voix du Département
Magazine d'information du Conseil départemental
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
N°8 NOVEMBRE - DECEMBRE 2020

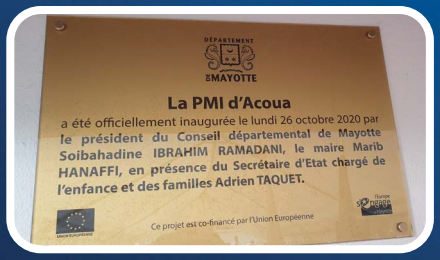
TOUS ACTEURS DE L'ATTRACTIVITÉ



Enjeux et défis de l'agriculture à Mayotte **p. 4**



Sécurité : une démarche partagée **p.5**



La PMI d'Acoua inaugurée **p. 10**

Des ambassadeurs de Mayotte



Pour montrer l'ouverture que représente l'Europe pour l'avenir des jeunes Mahorais et de leur île, le Pôle des Affaires Européennes de Mayotte a organisé un grand concours : « Deviens Ambassadeur de Mayotte ». La partie écrite s'est déroulée en ligne du 5 au 19 août 2020 à travers un quiz de connaissances générales, des questions ouvertes sur l'Union Européenne et un challenge photo. La partie orale s'est déroulée les 9 et 10 novembre, où les candidats présélectionnés à l'écrit ont pu présenter leur motivation devant un jury. À l'issue de ce concours, 12 jeunes ambassadeurs seront sélectionnés pour découvrir et représenter l'Europe à Mayotte, par l'intermédiaire d'un voyage à Paris, Bruxelles et Strasbourg. « Je tente ma chance car ce serait une magnifique opportunité pour moi de découvrir l'Europe et de représenter fièrement Mayotte », raconte ainsi Tayina, élève de Terminal au lycée de Mamoudzou Nord. Résultats prévus prochainement.



Une délégation du CRIOBE à Mayotte

Le CRIOBE est l'un des plus éminents laboratoires français pour l'étude des écosystèmes coralliens. Depuis 2010, le CRIOBE pilote le Laboratoire d'Excellence CORAIL (LABEX) qui rassemble 9 institutions et 4 universités d'outre-mer. Une délégation (ici en présence deFamoulia Mohamadi, chargée de mission pour l'innovation au rectorat) a séjourné à Mayotte du 7 au 15 septembre pour identifier les pistes de recherche scientifique appliquée qui pourraient déboucher sur la création d'entreprises innovantes au service de l'écoomie mahoraise. Ces projets novateurs, tant maritimes que terrestres et qui impliqueront en priorité des acteurs mahorais, seront hébergés dans les locaux du pôle d'excellence rurale dès février 2021.

Un prix national pour Mayotte



Le Conseil départemental de Mayotte a obtenu en octobre le Prix du génie écologique aux 10e Assises nationales de la biodiversité. La 3e vice-présidente Raissa Andhum, en charge de l'aménagement et du développement durable, a reçu un de ces 8 prix nationaux dans la catégorie « Protection et restauration des sols et de leurs fonctions », pour le projet "Expérimentation d'itinéraires techniques de reboisement de terrains érodés (padzas) à Mayotte ». Co-financé à 75% par le FEADER (fonds européens), ce projet de végétalisation des padza représente un indicateur positif supplémentaire pour Mayotte dans son engagement pour la préservation de la biodiversité et de l'environnement du territoire.



L'Europe en projet(s)

Quoi de mieux pour parler des fonds européens que de voir en quoi ils contribuent à soutenir des réalisations à Mayotte. Le Conseil départemental a commandé au jeune réalisateur Naftal Dylan un petit film, présenté lors de la CPRUP, qui met en scène deux jeunes femmes, incarnée par Camille Tran et Emilie Prat, revenues à Mayotte et qui (re)découvrent que les navires du STM, l'aéroport de Pamandzi, les PMI, la médiathèque de Bandrélé, le nouvel hôtel Hamaha Beach ont bénéficié de financements importants. A voir sur @conseildepartementalMayotte

Une newsletter pour tout savoir


La DMR en action

Le mot du président

Par Soibahadine Ibrahim RAMADANI

Dans la poursuite de sa volonté de faire connaître son action dans les deux départements français de la zone, la Délégation de Mayotte à La Réunion lance sa newsletter bimestrielle **«Habari za DMR»**. Ce support de communication numérique permet dorénavant de retrouver les temps forts du service et les actions à venir, mieux connaître les missions et l'équipe, valoriser les talents et saluer les initiatives associatives. Sur demande auprès de la délégation (marion.chateauneif@dm-reunion.fr) ou sur cg976.fr



Vœux du président

Chaque année, les Vœux du président du Conseil départemental marquent un rendez-vous important et symbolique. Réservez dès maintenant la date du **jeudi 14 janvier à partir de 13 h 30** dans les jardins du Département pour cette cérémonie 2021.

Edité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte

8, Bd Halidi SÉLÉMANI, B.P. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX
Tél : 0269 63 60 60 / Fax : 0269 63 66 35
Mail : dir.com@cg976.fr - **www.cg976.fr**

Directeur de publication : M. Soibahadine Ibrahim Ramadani
Directeur de la rédaction : Bruno Cohen-Bacrie
Coordination et rédaction : Lydia Charmont
Rédaction : Anfiya Assoumani-bé, Abhair Ali CHARIF, Assani Moussa
Comité de lecture : Anrchidine Bacar
Conception artistique : Saïd Ibrahim
Mise en page : Dayane Nourdine
Photographies : Cg976, Banque d'image de Mayotte
Impression : K'prim - Exemplaires : 5 000
Dépôt légal : Dec 2020 - Issn : 2261-2408

DEUX QUESTIONS À



Soibahadine Ibrahim Ramadani,

Président du Conseil départemental de Mayotte

Comment résumeriez-vous ces dernières semaines ?

D'un point de vue sanitaire, Mayotte a pu éviter des mesures trop sévères de reconfinement comme en métropole, ou même de couvre-feu nocturne, et je crois qu'il était important que la vie économique du territoire, très affectée par cette 1ère vague, ait pu reprendre ses droits. La vigilance et le respect des gestes barrière restent toutefois, dans ce contexte, de mise dans tout ce que nous faisons, c'est important de le rappeler. Cette situation nous a ainsi conduit à organiser la XXVe Conférence des présidents des Régions ultrapériphériques* (RUP) en visioconférence, alors que ce rendez-vous important devait initialement se tenir en présence des délégations de nos partenaires institutionnels et des autres collectivités. La tenue de cette Conférence dématérialisée (les 26 et 27 novembre derniers) a été unanimement saluée par les régions avec qui nous travaillons. Au-delà de la forme, qui marquait une véritable innovation technologique, la présidence exercée par Mayotte peut s'enorgueillir d'un bilan très positif de défense des intérêts des populations des RUP. Depuis février, notre Comité des RUP s'est ainsi réuni 14 fois virtuellement, tout ce travail ne se voit pas forcément mais il nous a permis de traiter de très nombreux thèmes comme l'économie bleue, les questions migratoires et le changement climatique, des thèmes sur lequel nous avons mis un accent tout particulier durant cette présidence. Un mot aussi sur les 1e Assises de la sécurité, que nous avons co-organisées aux côtés de la Ville de Mamoudzou et du Préfet de Mayotte. Notre mobilisation collective témoigne bien de notre volonté d'inscrire cette question de la sécurité dans la durée, et pas simplement à la faveur des flambées de violence que subit trop régulièrement notre territoire.

La Voix du Département revient dans son dossier sur l'économie et l'attractivité. C'est une thématique majeure pour le Département ?

Absolument. Cette question figure au cœur de notre schéma régional de développement économique et d'internationalisation (SRDEII) qui entend faire de Mayotte un territoire de dynamisme et d'innovation économique. Avec l'Etat notamment, nous avons adopté un très ambitieux plan de relance économique pour sauvegarder l'emploi et le tissu économique local, comprenant des mesures urgentes et concrètes. Et, signe supplémentaire et fort de notre volonté d'avancer, j'ai proposé au Conseil départemental de délibérer pour affecter une enveloppe de 80 millions d'euros (sur les 250 millions nécessaires) sur le chantier de la piste longue. Cette somme sera mobilisée par des fonds propres ou emprunts. Ce geste très fort symbolise notre volonté d'être un acteur incontournable du développement économique et social de Mayotte.

« Une mobilisation collective sur la question de la sécurité »

**La voix du Département y reviendra plus largement dans son prochain numéro*



Une photo collective et partenariale pour clore symboliquement la XXVe Conférence des présidents des RUP, organisée en visioconférence depuis Mayotte avant une passation aux Açores. Mission accomplie efficacement.



Le rapport d'activité annuel et financier du Conseil départemental (pour l'année 2019) fourmille d'informations et d'exemples concrets de l'action de la collectivité. Un exercice de transparence. **Consultable sur www.cg976.fr**



Le 20 novembre et toute l'année, on n'oublie pas les droits de l'enfant. La crise sanitaire n'a pas empêché les acteurs mobilisés autour de l'association Haki Za Wantasa de célébrer les 31 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

AGRICULTURE

LES ENJEUX ET DEFIS DE L'AGRICULTURE A MAYOTTE



Dans le cadre de sa stratégie de développement économique du territoire, le Conseil départemental pivot de l'essor agricole à Mayotte, réaffirme son soutien aux agriculteurs mahorais et a lancé une consultation par l'intermédiaire d'un cabinet de conseil en stratégie et transformation afin de pouvoir relever les défis dans ce domaine.

À cet effet, le jeudi 3 septembre 2020, s'est tenue une réunion relative à la présentation des Orientations Stratégiques pour l'Agriculture de Mayotte (OSAM) à l'hémicycle Younoussa Bamana, en présence des différents acteurs du développement agricole. Le Conseil départemental était représenté par son 6e vice-président en charge de la coopération régionale, Monsieur Mohamed SIDI. Cette réunion a favorisé un échange riche et nourri entre les acteurs sur leurs attentes, les spécificités agricoles du territoire ainsi que sur les contraintes rencontrées, notamment la question de l'autorisation d'occupation foncière.

Les OSAM constituent le premier document stratégique du Département de Mayotte dans ce domaine pour le développement rural sur la période 2020-2030. Ces orientations sont issues d'une large consultation des différents acteurs agricoles selon des axes stratégiques. Elles visent à créer les conditions du développement de l'agriculture pour permettre aux mahorais de se projeter dans un avenir agricole pour le territoire.

Vers un modèle local performant

Il s'agit notamment de permettre aux agriculteurs d'être fiers de leur métier, en disposant des outils et moyens nécessaires à leur activité, en soutenant les dynamiques collectives et les projets structurants, en combinant professionnalisation, performance et tradition. Ce qui permettra ainsi le développement de ce secteur marchand puisqu'à Mayotte le secteur non marchand, les domaines de Santé et action sociale, Enseignement et Administration publique sont les plus développés.

Les objectifs stratégiques des OSAM est de construire une politique de développement agricole permettant l'essor d'un modèle local performant, solidaire, diversifié, plus attractif, durable et inclusive qui doit s'adapter aux nouveaux besoins du territoire qui connaît une croissance démographique importante tout en respectant la dimension environnementale.Ainsi, ces objectifs se définissent sous trois axes principaux.

Tout d'abord, rendre l'agriculture plus attractive, cela implique de renforcer la connaissance et l'attractivité du métier d'agriculteur, encourager l'installation des jeunes et la transmission des parcelles mais aussi valoriser la production locale auprès des consommateurs. Ensuite, soutenir le développement d'une agriculture performante pour renforcer la résilience du territoire : il faut adresser de façon spécifique les modèles de production traditionnels mahorais, intensifier et renforcer les actions de régulation du foncier agricole et accompagner la montée en compétence des agriculteurs et les actions de mutualisation.

Enfin, organiser l'action du Conseil départemental en faveur d'une agriculture durable et inclusive : cela implique de renforcer l'action du Conseil départemental en faveur de l'agriculture, favoriser l'émergence des dynamiques collectives et soutenir la coopération régionale et l'attractivité de Mayotte dans le domaine agricole.

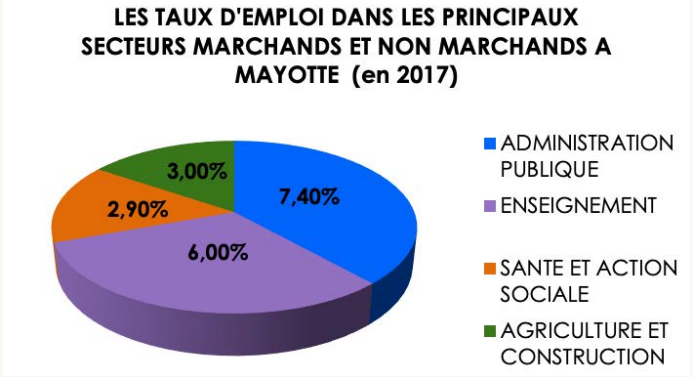


CHIFFRES CLEFS :

À partir des recensements réalisés par l'Insee Mayotte en 2017, on peut établir le tableau ci-dessous :

	MAYOTTE (en 2017)	GUYANE (en 2016)	METROPOLE (en 2016)
ADMINISTRATION PUBLIQUE	7,40%	8,80%	6,20%
ENSEIGNEMENT	6,00%	6,20%	4,90%
SANTE ET ACTION SOCIALE	2,90%	4,50%	9,50%
AGRICULTURE ET CONSTRUCTION	3,00%	4,10%	5,90%

À Mayotte, en 2017, 13 personnes en âge de travailler sur 100 occupent un emploi dans le secteur marchand, dont 3 dans l'agriculture et la construction.



SÉCURITÉ : UNE DÉMARCHE PARTAGÉE



Le lundi 9 et le mardi 10 novembre ont vu se tenir les premières Assises de la Sécurité et de la Citoyenneté de Mayotte, organisées par la Ville de Mamoudzou, la Préfecture de Mayotte et le Conseil Départemental, en partenariat avec l'Association des Maires de Mayotte.

Différents acteurs institutionnels, du tissu associatif, du monde économique et de la société civile se sont ainsi réunis au Lycée des Lumières de Mamoudzou pour trouver ensemble des solutions concrètes face aux violences urbaines et à la délinquance.

Cette initiative est venue compléter et étoffer les démarches entreprises à partir de mars dernier, lors de la présentation d'un plan de sortie de crise au Conseil départemental sous l'égide du Préfet. Depuis lors, le Département avait pris un certain nombre de mesures préventives ou liées au vivre ensemble.

« Nous agissons au quotidien à travers nos politiques publiques pour contribuer à l'apaisement, même si [···] toute action doit s'inscrire dans une approche collective. » – Soibahadine Ibrahim Ramadani

Durant l'événement, le président Soibahadine Ibrahim Ramadani s'est félicité de cette démarche collective, de son originalité pour répondre aux attentes justifiées des mahorais.

De multiples témoignages

En effet, les habitants de l'île ont été associés à plus d'un titre à ces Assises. Plus d'un mois auparavant avait démarré un travail mené auprès de la population, qui a su être force de proposition. Les résultats de cette enquête ont servi de base de réflexion pour des ateliers participatifs, temps fort des Assises, qui ont eu lieu dans les MJC de Kaweni, Mgombani et Tsoundzou 2. La voix de la jeunesse a également été entendue, notamment grâce à un manifeste des lycéens et à une vidéo du conseil municipal des jeunes de Mamoudzou, reprenant un texte de Grand Corps Malade « Enfants du désordre ». L'artiste a créé la surprise en témoignant son soutien à l'engagement de ces jeunes, envoyant lui-même une vidéo de réponse à cet hommage.

Elizabeth Johnston, déléguée générale du forum français pour la sécurité urbaine, a pris part au débat en apportant son expertise, rappelant que la sécurité est l'affaire de tous les acteurs de la ville, pas seulement une affaire de police et de justice.

Des propositions de solutions ont donc été discutées durant les ateliers à thèmes tels que « Éducation et prévention », « Répression et exécution des sanctions », ou encore « Responsabilités parentales » et « Lutte contre la pauvreté et insertion professionnelle ». Parmi les souhaits et propositions présentées, l'affectation de fonctionnaires de forces de l'ordre proportionnelle à la population réelle de Mayotte, le développement de l'école des parents pour les impliquer davantage et éviter l'exclusion ou la déscolarisation, la coopération régionale et transfrontalière, l'obtention d'une cour d'appel de plein exercice à Mamoudzou pour mieux répondre aux besoins locaux, la création de groupements d'intérêt public dédiés à la réinsertion sociale des personnes pénalement sanctionnées, pour ne citer que ces exemples. Un plan d'actions et un document présentant le diagnostic de la situation a été soumis à tous les partenaires institutionnels à l'issue des Assises.

Un retour sur l'avancée des propositions issues des Assises a été annoncé par le Préfet Jean-François Colombet pour la fin du mois d'avril 2021. Le maire de Mamoudzou a, quant à lui, tenu à exprimer une pensée particulière pour les personnes victimes des violences ayant amenées à cette prise d'initiative, et à affirmer l'engagement collectif de tout entreprendre pour que Mayotte retrouve la sécurité.



DOSSIER

PROJET DE TERRITOIRES, TERRITOIRE DE PROJETS



Une galaxie d'acteurs départementaux, consulaires, touristiques et bien sûr économiques – œuvrent pour faire de Mayotte un territoire plus attractif.
Le SRDEI (schéma régional de développement économique et d'internationalisation) prescrit des objectifs majeurs qui vont de l'amélioration de la qualité de vie, levier d'attractivité à l'investissement public et l'aménagement du territoire comme vecteurs d'un développement économique durable et local. Le schéma d'aménagement régional (SAR) porte des enjeux identifiés pour déterminer la destination des différents secteurs, l'implantation des grands équipements, des infrastructures de transports ou des activités industrielles. Le Conseil départemental se positionne en acteur central.
Récemment, Invest in Mayotte à Paris ou le Forum économique (3e éditions pour ces deux temps forts) ont (re)mis sur le devant de la scène les enjeux économiques pour Mayotte, autour du port de Longoni, de l'aéroport et de l'extension de sa piste ou du projet gazier du Mozabique, vis-à-vis duquel notre île est idéalement située.
L'attractivité conjugue de multiples dimensions qui vont de l'emploi local aux grandes infrastructures en passant par l'activité économique quotidienne.



Malgré un temps d'emploi "qu'on considère comme un record" depuis 2009, Mayotte enregistre également un taux de chômage parmi les plus importants de France, en particulier chez les jeunes. Mais Mayotte, c'est aussi le département français qui recense la plus forte croissance démographique, une croissance de la consommation des ménages de 7,7 %/an ou encore une enveloppe de fonds européens (2014-2020) de 325 millions d'euros. Un territoire de tous les possibles, qui peut compter sur la vitalité et le dynamisme de ses acteurs, mais aussi sur une localisation privilégiée à proximité de l'Afrique de l'Est, en particulier du canal du Mozambique. « Notre force, c'est aussi notre volonté clairement affirmée pour le développement de Mayotte et la mobilisation de l'Etat, et de l'ensemble des forces vives et acteurs économiques mahorais » confie Ben Issa Ousseni, président de l'ADIM.

Elaboré en concertation avec ses partenaires territoriaux (les métropoles, les collectivités et groupements concernés), le SRDEII de Mayotte est d'ailleurs un document pragmatique, lequel incarne la volonté de valoriser ses atouts, les dynamiques démographique et économique, la jeunesse, une position stratégique dans le canal du Mozambique, une culture, des richesses naturelles, et un double statut de DOM et de RUP (région ultarpériphérique).

Si le secteur public reste encore le plus gros employeur à Mayotte, la volonté du Conseil Départemental est de favoriser la création massive d'emplois dans le secteur privé, en soutenant des projets ambitieux, viables, créateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

Face à la crise du Covid-19 et à ses conséquences douloureuses dans tous les secteurs, un ambitieux plan de relance a été élaboré en lien avec l'Etat. Une stratégie de reprise et de relance économique a été élaborée : 86 millions d'euros sont prévus pour Mayotte. La vitalité de l'économie sociale et solidaire à Mayotte représente un atout supplémentaire, génératrice d'emplois et créatrice de valeur. Des indicateurs positifs en règle générale, des ingrédients du succès donc et un essai qu'il faudra transformer, sans ignorer les difficultés et les obstacles.



Ben Issa Ousséni,

4e vice-président, finances, développement économique et touristique, président de l'ADIM

Le premier défi de notre île, c'est le bien-être et le développement de sa population, un challenge qui sera relevé grâce à une croissance économique soutenue, avec l'investissement et son corollaire la création d'emploi.

Le Conseil départemental souhaite favoriser une croissance endogène, qui s'appuie sur le tourisme et l'hôtellerie, la santé, l'économie circulaire, ainsi que les deux poumons de notre économie insulaire : le transport maritime et aérien grâce au déploiement des infrastructures portuaires et aéroportuaires. D'importants efforts sont également consentis avec l'Etat pour la formation des Mahorais et le renforcement des compétences.C'est le défi humain. Mais l'économie, l'attractivité ne peuvent ignorer le contexte. Face à la crise de la Covid-19, le Conseil départemental a donc pris toutes ses responsabilités afin de sauvegarder l'emploi et d'assurer la survie du tissu économique, en lien avec les acteurs et partenaires locaux.

Il reste beaucoup à faire. Nous souhaitons même favoriser un développement économique et social maîtrisé, contribuer à résoudre la problématique – majeure - de la sécurité et celle de la croissance démographique, enjeux identifiés dans la démarche du schéma d'aménagement régional (SAR). Notre plan de relance s'inscrit sans cette vision pour créer les conditions d'un tel développement.

DOSSIER

FORUM ÉCONOMIQUE DE MAYOTTE





Mayotte Acteur de son Développement

C'est à la fin du mois d'octobre qu'a eu lieu la 3ème édition du Forum Économique de Mayotte, précédé par l'événement "Mayotte Acteur de son Développement" et le Concours Innovation à Mroalé.

Cette première journée dans la commune de Tsingoni a été consacrée aux acteurs économiques locaux. Elle a réuni notamment le Président du Conseil départemental, Soibahadine Ibrahim Ramadani, le vice-président Ben Issa Ousséni, Chargé des Finances, du Développement économique et touristique, le représentant du Préfet, ainsi que les présidents et représentants de la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI), de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), de la Chambre d'Agriculture de la Pêche et de l'Aquaculture de Mayotte (CAPAM), de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) ; étaient également représentées la communauté de communes du Centre-Ouest (3CO), ainsi que la mairie de Tsingoni, accueillant l'événement.

Sous le signe de l'innovation et du développement

Temps fort de cette semaine consacrée à l'économie, cette manifestation a été l'occasion pour beaucoup de participer aux réflexions pour mieux accompagner les entreprises. Les diverses interventions ont surtout convergé sur la volonté commune de faire de Mayotte une terre de développement, à tous les niveaux, pour le bien-être durable de la population mahoraise. Le dynamisme des entreprises mahoraises, l'innovation, la création de richesses ont été mises au premier plan de ces réflexions, ainsi que la nécessité de construire de façon collective et solidaire pour l'avenir économique du territoire.

Dans la continuité, le Forum Économique s'est déroulé à l'hémicycle Bamana. Ce rendez-vous incontournable du monde économique, organisé par l'ADIM (Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte), a rassemblé des porteurs de projets, petits et grands, des acteurs locaux qui s'investissent pour Mayotte. Quelques grands thèmes mis en avant lors de ce forum ont été l'Innovation, l'ouverture sur l'Océan Indien et le canal du Mozambique, et notamment un focus sur les avancées des Projets Gaziers du Mozambique et ses enjeux pour l'économie mahoraise.



Du pilotage à l'aérien

Le Conseil départemental, un acteur de l'amélioration de la desserte aérienne du territoire. C'est un des enseignements de la réunion du comité de pilotage qui s'est récemment tenu sous la présidence de la 1e vice-présidente Fatima Souffou. Trois études ont été présentées. Plusieurs freins sont identifiés pour la desserte : la faible longueur de la piste (un projet d'extension à échéance 2026) sur laquelle le Conseil départemental investit 80 millions d'euros; les questions liées au prix et à l'approvisionnement en carburant ; les autorisations de vols, des négociations étant en cours sur ces points. La seconde étude porte sur la faisabilité d'un hub aérien (ou plate-forme de correspondance aéroportuaire). Bien positionnée sur le canal du Mozambique (projet gazier avec de nombreuses retombées potentielles), Mayotte doit se préparer aujourd'hui pour être opérationnelle demain : créer un hangar dédié à la maintenance, améliorer les infrastructures hôtelières sans contrainte de transports, développer les compétences et la formation. Enfin, la troisième étude porte sur la faisabilité et l'opérationnalité d'une nouvelle compagnie aérienne. Tous ces éléments concrets doivent permettre de choisir le meilleur scénario à la fin de premier semestre 2021.



Soumaila Moeva

Amener l'ylang-ylang vers l'excellence

Présent sur Invest in Mayotte à Paris où ses flacons d'huiles essentielles ont fait fureur, Soumaila Moeva, producteur d'ylang-ylang, porte un projet séduisant visant à créer une filière d'excellence autour de cette plante sur le territoire.
« Avant d'être l'ile aux lagon Mayotte, c'est l'île aux parfums, a-t-il rappelé devant un parterre de chefs d'entreprises conquis. Et le parfum, c'est l'ylang. Sa qualité n'est plus à prouver ». Doit-on rappeler que le célèbre parfumeur Français Guerlain exploita entre 1997 et 2002 une vingtaine d'hectares d'ylang, avant la chute de cette production en France. Or, l'ylang trouve à Mayotte une terre propice à sa production. Soumaila Moeva pourrait être celui qui redonne à la fleur aux six longs pétales ses lettres de noblesse.
Il entend « mettre le paquet » sur la labellisation d'une indication géographique protégée pour reconnaître la qualité de l'huile essentielle de Mayotte. Et pourrait pleinement s'inscrire dans le projet de pôle d'excellence rural (PER) dont le bâtiment, réalisé sous l'égide du Conseil départemental, est fin prêt.



Idaroussi Chadia

Les saveurs de Mayotte

Mère de trois enfants, cette cheffe d'entreprise est diplômée de l'hôtellerie/restauration, après un Bep passé au lycée de Kawen et un bac pro en Haute-Loire. Après 7 ans d'expérience dans divers établissements, elle est propriétaire et cheffe de cuisine de l'établissement Matavanille au Puy en Velay (Haute-Loire) depuis 2010. Cette mahoraise souhaite faire découvrir les saveurs créoles ou celles de Mayotte et voyager à travers les spécialités des Îles françaises d'Outre-Mer. "Notre cuisine métisse associe les épices et les produits exotiques: chouchou, banane plantain, manioc, igname, taro, combava, citronnelle, piment, vanille, clous de girofle, curcuma, massalé, colombo, etc··· » En 2008, la région Auvergne cherchait des investisseurs, des porteurs de projet et elle a « sauté sur l'occasion ». Présente lors du Forum économique de Mayotte, elle a pu faire profiter le public de son expérience, racontant son parcours, les obstacles mais aussi les coups de pouce (l'appui précieux de la délégation de Mayotte à Paris par exemple). Durant le covid-19, elle a pu miser sur la restauration à emporter pour sa « clientèle » fidèle. « Persévérance, résilience, humilité, soutien familial » sont les atouts qu'elle met en avant, avec l'idée de revenir à Mayotte, où ses plats signature plairont, à n'en pas douter.



Maoulana Oumar Moussa

Du frais sur Mayotte

« C'est l'amour fort de mon pays » qui motive mon projet et mon retour », nous indique Maoulana Oumar Moussa rencontré dans les coulisses du Forum. Son projet : l'implantation prochaine (horizon 2022) de Mayotte Frais à Passamainty ou Doujani.
« Nous manquons de surgelés locaux » note celui qui après une formation initiale en menuiserie compte beaucoup de formations en métropole.
« Les formations me permettent de mieux connaitre le monde de l'entreprise, d'écarter certaines idée » confie-t-il. « La DMP me donne des idées » se réjouit-il, soulignant « que Mayotte ne peut se développer sans nous ».
Pour l'heure, il accomplit les démarches lui permettant d'aller vers ce projet sur cette île à laquelle il est très attaché.

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE

86 millions d'euros pour mayotte



Après la crise sanitaire, il est temps de reconstruire l'économie, même si Mayotte est moins impactée par rapport aux autres DOM ou au niveau national.

Pour autant, si l'impact était moins important au mois de juin dernier que pour la France entière (-12%), les conséquences pour les entreprises mahoraises restent comparables au niveau national (-12% pour Mayotte contre -14% pour l'ensemble du pays). D'où le plan de relance économique proposé par le gouvernement afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire et ainsi proposer des solutions pour les différents acteurs économiques.

Le Plan de relance de l'Etat prévoit 86 millions d'euros pour Mayotte. Ils seront consacrés au «Verdissement» pour accélérer la conversion écologique de l'économie, à «l'Indépendance et Compétivité» afin de favoriser le développement d'activité à forte valeur et la création d'emplois sans oublier la «Cohésion sociale et territoriale» qui consiste à éviter la hausse des inégalités à tous les niveaux. A Mayotte, trois axes sont prioritaires pour proposer des solutions de relance, plus pérennes et répondant aux attentes des acteurs économiques et sociaux. A savoir, la mise en œuvre des mesures de reprise avec un nouveau dispositif d'aides à destination des entreprises et une structuration des Très petites entreprises ; les mesures de relance à travers les concours financiers de l'Etat, de l'Union européenne et du département ; enfin, le département propose une dynamisation du contrat de convergence et de transformation du territoire.

Il va falloir ainsi privilégier une action partenariale forte associant Etat, département, intercommunalités et Chambres consulaires.

SOCIAL

DE L'HÉMICYCLE À LA PMI D'ACOUA



Le secrétaire d'Etat Adrien Tacquet, en charge de l'enfance et des familles, était à Mayotte du 25 au 27 octobre pour une visite autour de la famille et de la protection de l'enfance. Outre une séquence à la cellule de recueil des informations préoccupantes, il a été reçu à l'hémicycle et a coupé le ruban de la PMI d'Acoua, fraichement inaugurée.

Inclusion de la jeunesse, handicap, famille, nouvelle chance, droits de l'enfant, autant de thèmes – importants à Mayotte – qui ont été au cœur d'une visite menée tambour battant. Le secrétaire d'Etat (auprès du Ministre des solidarités et de la santé) Adrien Tacquet s'est notamment rendu à l'hémicycle départemental pour rencontrer l'association Haki Za Wanatsa et le collectif associatif CIDE (droits de l'enfant) autour du mois d'actions préparatoires à la 31 ᵉ journée internationale des droits de l'enfant.

"Les délégations que vous portez – enfance et familles – ont ici une résonnance toute particulière, dans ce très jeune département", devait déclarer le président Soibahadine Ibrahim Ramadani. ***"La jeunesse étant notre avenir, notre boussole et la protection de l'enfance une obligation réglementaire pour le département, mais plus encore un devoir moral pour les adultes, nous nous saisissons de tout événement allant dans le sens d'une véritable prise en charge des enfants de cette Ile"***. Après un temps d'échange et de témoignages très riche, les « retrouvailles » se sont faites quelques heures plus tard à la PMI d'Acoua, fraîchement fini et inaugurée pour l'occasion, en présence du président du Conseil départemental, du 4ᵉ vice-président Issa Abdou en charge des affaires sociales, du maire d'Acoua Marib Hanafi, de la conseillère départementale Toyfriya Anassi et d'un nombre d'invités restreints au regard de la crise sanitaire. Le Département dispose, à ce jour, d'un réseau de 22 centres de Protection Maternelle et Infantiles (PMI) et d'un centre Médico-Social (CMS). Dix opérations de PMI, construction ou rénovation et un CMS ont en effet été lancées depuis le début de mandat, pour un montant global de 25 millions d'euros dont 11 millions de financement européen. L'équipement nouvelle génération d'Acoua fait partie des 4 PMI en cours de livraison – Combani, Bandrélé, Kani Kéli – ou d'achèvement des travaux et qui devraient être réceptionnés prochainement. ***" Nous attirons votre attention sur les enjeux liés à l'indispensable développement de ce secteur : des enjeux d'accueil bien sûr, mais aussi des enjeux potentiels de création de centaines d'emplois de proximité… "*** devait souligner le président à l'adresse du secrétaire d'Etat avant la visite guidée et le dévoilement de la plaque inaugurale.



Un accueil républicain s'est tenu à l'hemicycle autour du collectif pour les droits de l'enfant



Le ministre, le président, le préfet et l'ensemble des agents ont posé pour une photo souvenir



Mohamadi Loutoufi, Katty Piejos Handballeurs professionnels et Pablo Morel Entraîneur

Au terme d'une « Semaine de l'Excellence » sportive et riche en rencontres, nous découvrons 3 handballeurs, 3 parcours qui se rejoignent pour promouvoir le projet élite 976 : Katty Piejos, Pablo Morel, et Mohamadi Loutoufi.

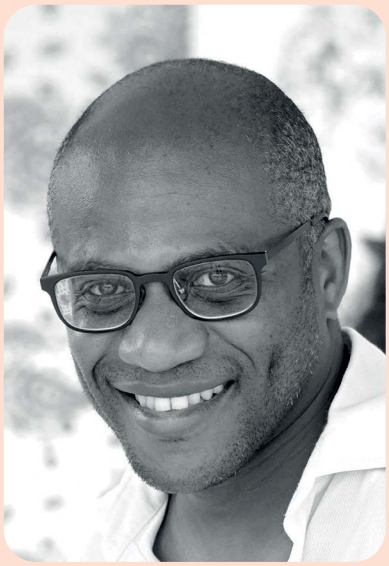
Ce dernier, dit « Bavou », est né à Tsingoni et a commencé le handball à Mayotte. Il a eu la chance d'évoluer dans le haut niveau, et ainsi d'aller en métropole et de voyager. Le championnat de France en 2005, la coupe de la Ligue en 2009... Bavou ne manque pas de titres à son palmarès, tout comme sa consœur Katty Piejos. Originaire de la Martinique, elle a intégré un club de haut niveau avant d'entrer en équipe de France. Sa pratique du handball lui a offert beaucoup d'opportunités. *« J'ai voyagé, j'ai joué en Russie... en fait tout est possible. Il faut de la volonté et de la détermination. »*

Il y a presque 20 ans, elle a rencontré Pablo Morel. Ancien joueur reconverti en entraîneur professionnel, il a alterné entre des équipes féminines professionnelles et des sélections nationales. Son envie de découvrir « tous les horizons possibles » l'a mené au Gabon. Puis, la sollicitation de Bavou sur ce projet l'a amené à Mayotte, pour poser un œil d'entraîneur sur la formation locale, sur les qualités des jeunes. L'objectif est de structurer la formation mahoraise. De permettre aux talents de l'île d'être détectés et d'avoir un lien direct avec la métropole, sans passer par la Réunion. Mais aussi d'aider et accompagner la transition de ces jeunes quand ils quittent leur foyer. Katty l'a vécu, ce changement de vie peut être brutal. «Je suis partie à l'aventure, je me suis formée seule. La charge d'entraînement entre les îles et le haut niveau en métropole n'est pas la même». Katty, Pablo et Bavou ressortent enrichis de ce séjour intense à Mayotte. Les jeunes sportifs locaux ont fait forte impression, leur talent est indéniable. Et leur passion du sport surtout.

« La base d'un projet, c'est le plaisir, la passion » - Pablo Morel

Katty rappelle qu'avoir un parcours de haut niveau, c'est aussi côtoyer différentes cultures :

« On croise des gens du monde entier, c'est une grande ouverture d'esprit, le sport rassemble et c'est magnifique ».





Nassuf Djailani Écrivain & Thierry Cron Photographe

C'est l'histoire d'une rencontre, entre deux hommes, deux talents, mais aussi d'une rencontre avec l'île de Mayotte. Thierry Cron, photographe autodidacte, a parcouru le monde appareil à la main, avant de s'établir et de produire des images notamment pour des agences de publicité, qui lui vaudront d'obtenir de nombreux prix (Grand Prix Stratégie, Grand Prix de l'affichage...). Poursuivant ce travail, c'est la réalisation d'un reportage pour le CDTM (Comité départemental du Tourisme de Mayotte) qui le mènera à découvrir Mayotte, en 2014. Et cela s'est avéré très éloigné de ce que le photographe attendait. « A part quelques images du lagon, les seules informations qui m'étaient parvenues, étaient tourmentées, orientées et distillées par les médias métropolitains. [···] Je me suis laissé prendre au charme. J'avais envie de partager cette autre réalité et de raconter Mayotte telle qu'elle était, telle qu'elle s'était ouverte à mes yeux.»

C'est la naissance du projet : Mayotte, l'âme d'une île. Après deux ans de réflexion et la certitude que ce livre doit être raconté avec le point de vue des mahorais, Thierry se présente à Nassuf Djailani, un auteur à l'écriture sans concession et poétique.

Né face à la belle baie de Chiconi, Nassuf a découvert sa vocation durant sa scolarité à Mayotte, grâce à une expérience enthousiasmante au sein d'un petit journal de collège, dans lequel il avait « le sentiment de respirer ». Viscéralement attaché à son île, il a longtemps travaillé pour la presse locale, a présenté des journaux radio. Son amour pour Mayotte se retrouve plus tard dans sa façon d'écrire. « Devenu auteur, toutes mes histoires ont l'île pour cadre de prédilection. [···] Il suffit que je pose une page blanche en face de moi pour que les paysages, les voix se mettent à m'éblouir, à me parler, à m'appeler. »

Sa famille vivant et travaillant toujours sur l'île, il y revient régulièrement. Et au fond, lui-même n'en est jamais vraiment parti.

« Naviguer entre Mayotte et l'Europe me rend encore plus nostalgique, plus amoureux de l'île. » - Nassuf Djailani

La collaboration entre l'auteur mahorais et Thierry Cron, « un photographe étranger à l'île, tombé amoureux [et] frappé d'étonnement en arrivant » a permis la naissance d'une fraternité, consacrée dans ce bel ouvrage sorti le 12 août 2020, qui selon Thierry est « le regard de deux hommes sur cette réalité », Maore.

« C'est l'histoire d'une rencontre qui a fonctionné parce qu'on s'est regardé dans les yeux, parce qu'on s'est reconnu et qu'on a décidé de mettre toute la tendresse de notre cœur sur le papier » ajoute l'écrivain.

▶ Retrouvez l'intégralité de ces interviews sur le site du Conseil départemental : cg976.fr















C'étaient les JEP 2020

Pour leur 37e édition, les Journées européennes du patrimoine n'ont pas failli à la tradition, malgré un contexte sanitaire particulier. Outre l'offre des communes, le Conseil départemental proposait trois rendez-vous incontournables dont le lancement à l'échelle du territoire avec la (re) découverte du tombeau du sultan malgache Andriantsoly, au parc Mahabou, en clin d'œil à l'année malgache. Aux archives départementales, où s'était tenu le lancement l'an dernier, on pouvait voir une exposition recensant les évènements marquant de l'histoire de Mayotte depuis 1841.

Le musée de Mayotte se déplaçait, lui, hors les murs dans le quartier historique de Dzaoudzi avec un espace game très réussi, des ateliers nature et musique, des visites guidées du parc de la résidence des gouverneurs… L'espace d'un week-end culturel et ludique, chacun a pu trouver son bonheur, pour le plaisir des petits et des grands.